



Séminaire de formation continue

**Le harcèlement au travail
sous l'angle juridique et
pratique**

3 et 4 décembre 2024



Contenu

Tout employeur ou employé a été confronté de manière directe ou indirecte à la question du harcèlement au travail. Qu'il soit physique, psychologique, sexuel ou encore verbal, il s'agit d'un problème récurrent auquel les acteurs du monde professionnel sont exposés quelle que soit leur position (harceleur, victime ou témoin).

Les conséquences pouvant aller au-delà du cadre professionnel et pouvant avoir des issues dramatiques, la présente formation a pour objectif de permettre aux participant-e-s de repérer ce qui pourrait être considéré comme un comportement problématique, puis de donner des clés (juridiques et pratiques), souvent simples et faciles d'utilisation, à des employés et employeurs confrontés directement, ou indirectement, à la question du harcèlement au travail.

La formation étant composée de deux journées, la première abordera, avec l'aide d'un avocat actif en droit du travail et droit pénal, les aspects juridiques relatifs au harcèlement, en particulier les droits et obligations des acteurs professionnels (employeurs et employés).

Des exemples tirés de la jurisprudence et des cas fictifs seront analysés avec les participant-e-s afin de cibler les comportements problématiques aux yeux de la loi. Le caractère juridique sera ainsi prédominant lors de la première journée de formation.

La seconde journée, compte tenu des aspects théoriques et juridiques appris la veille, sera animée par un formateur professionnel et intervenant directement en entreprises. Elle sera notamment dédiée à la mise en pratique de techniques de conciliation, à des jeux de rôle, au visionnage de vidéos ou encore à la participation active des participant-e-s. Le caractère pratique et psychologique sera prédominant.

Public cible

Ce séminaire s'adresse à des non-juristes ayant des responsabilités managériales, à des chef-fe-s d'équipe, à des responsables de ressources humaines, à des cadres et à tout employé-e intéressé-e par le sujet.

Responsable

Prof. Nicolas Queloz, Professeur émérite, Chaire de droit pénal et criminologie, Université de Fribourg

Intervenants

Me Mustafa Balcin, avocat et personne de confiance auprès du personnel d'une grande association suisse

Me Nicolas Rochani, avocat inscrit au barreau vaudois

Laurent Pasquale, formateur au bénéfice de 25 ans d'expérience dans la formation en entreprise et le management

Date et lieu

Mardi 3 et mercredi 4 décembre 2024, 9h15 – 17h15

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

Frais d'inscription

CHF 680.–

Délai d'inscription

3 novembre 2024

Inscription en ligne > www.unifr.ch/formcont

Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit; la somme de CHF 100.– sera facturée pour couvrir les frais administratifs. En cas de désistement entre 2 et 4 semaines avant le début de la formation, la moitié du montant d'inscription sera facturée. La totalité de la finance d'inscription sera exigée si la renonciation est communiquée moins de 2 semaines avant le début de la formation.

Inscription et organisation

Formation continue
Université de Fribourg
Rue de Rome 6, 1700 Fribourg
Tél : +41 (0)26 300 73 58
Email : formcont@unifr.ch
www.unifr.ch/formcont